



La Sainte des Marais



Chapelle Sainte-Mildrède à Volckerinchove.

Le village de Millam est situé sur la ligne de crête qui sépare la Flandre intérieure et la Flandre maritime ;



Chapelle Sainte-Mildrède à Volckerinchove.

d'ailleurs, la commune elle-même est divisée en une partie haute aux petites ondulations et une partie basse inondable, parfaitement plate. Etymologiquement, Millam proviendrait de « Middel » signifiant milieu et « Ham », une langue de terres qui domine les contrées marécageuses voisines. L'existence de terres inondables est l'une des explications de la venue de Sainte Mildrède dans la région peu avant l'an 700. La chapelle qui lui est dédiée, a été restaurée en 1702 et est un haut lieu de pèlerinage dans la région. Elle est nichée au fond d'un vallon et a conservé une part de mystère, qui se dévoile uniquement sur rendez-vous.



Chapelle Sainte-Mildrède à Volckerinchove.

Mildred est une princesse royale du Kent qui vécut environ de 660 à 725. Elle vint faire ses études en France, à la célèbre abbaye de Chelles, entre Paris et Meaux. Là, elle refusa les avances du neveu de l'abbesse, préférant se consacrer à une vie religieuse. Devant ce refus, elle dut quitter l'abbaye et rentrer dans son pays. C'est au cours de ce voyage que la tradition veut qu'elle ait séjourné à Millam. D'une grande piété, très attentive aux malades, pauvres et orphelins, elle y aurait soigné les victimes de la maladie locale, la fièvre des marais. La sainte est depuis invoquée à Millam contre les fièvres, mais aussi par les femmes enceintes ou celles qui désirent avoir un enfant et chaque année, le village organise un pèlerinage mi-juillet en son honneur.

à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Lederzeele : Au pas de l'âne et des légendes (03.28.62.96.33) ; jardin de plantes médicinales, ferme missionnaire (03.28.62.40.22).

Nieurlet : En barque sur le marais flamand (03.21.88.19.00).

Rubrouck : Maison Guillaume de Rubrouck (03.28.42.35.06 ou 03.28.42.31.99) ; visites guidées « Sur la route des Gueux » (03.28.42.30.71).

Watten : Moulin de la Montagne ; site de l'Abbaye (03.21.88.27.78).

Manifestations annuelles

Bollezeele : « Koolhof Feest », Fête des jardins flamands et bourse aux plantes en mai (03.28.42.30.71) ; Fête médiévale en septembre les années impaires (03.28.42.30.71) ; Bourse aux confitures en octobre (03.28.62.88.57).

Buyssscheure : Fête du bocage en juin (03.28.40.52.55).

Erighem : Fête des vergers flamands en octobre les années paires (03.28.42.30.71).

Lederzeele : Fête de la Saint-Jean en juin (03.28.62.88.57).

Merckeghem : Fête de la Saint-Hubert en octobre (03.28.62.88.57).

Nieurlet : Fête du marais en juin (03.28.62.88.57).

Volckerinchove : « Journée du petit patrimoine rural » en juin (03.28.42.30.71).

« Les Rendez-vous nature »

Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

« Retables de Flandre » :

Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur RDV (03.28.68.69.78).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices du Tourisme et au CDT Nord. Pour réserver à la « dernière minute » un hôtel ou une chambre d'hôtes « Résa Chambre » (0.892.16.18.20)

Renseignements

Office de Tourisme de Watten : 03.21.88.27.78

Syndicat d'Initiative Yser Houck : 03.28.42.30.71

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



N° 12

Autour de Sainte-Mildrède

Volckerinchove, Merckeghem, Millam

(8 km ou 5 km - 2 h 10 ou 1 h 40)

Bocage Flamand et marais Audomarois, au fil de l'Yser



Près de la Chapelle Sainte-Mildrède.

①

Randonnée Pédestre

Autour de Sainte-Mildrède : 8 km ou 5 km

⌚ **Durée** : 2 h 10 ou 1 h 40

➔ **Départ** : église de Volckerinchove

🚩 **Balisage** : jaune

📄 **Carte IGN** : 2303 Ouest

L'avis du randonneur :

Circuit, au patrimoine varié, praticable toute l'année. Le circuit court s'adresse plus particulièrement aux familles. Il ne passe pas à la chapelle Sainte-Mildrède mais un aller-retour de 1500 m permet d'admirer l'édifice. En période de pluie, prévoir de porter des chaussures étanches.



Maison à Volckerinchove.

②

Rédactrice : Aline Adcx - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1, 2, 3, 4, 5 : p. Hourcé



Around de Sainte-Mildrède

(8 km ou 5 km - 2 h 10 ou 1 h 40)

Départ : église de Volckerinchove.

1 Face à l'église, suivez le Meule Veld Pad qui mène, entre champs et pâtures, à la RD 46. Empruntez la tout droit, vers Wulverdinghe, puis prenez à droite le long d'une petite route : le chemin de Sainte-Mildrède.

2 Continuez tout droit. Vous êtes à proximité du lieu-dit « la Cabarette », lieu d'origine pense-t-on d'une pomme du même nom, typique des Flandres, excellente et trop peu connue. Lieu-dit le Steenland (terre à cailloux) : les silex y sont fort nombreux. On arrive dans un secteur tourmenté au paysage assez inhabituel en Flandres. Les argiles sont compactes, c'est la clyte ; sur votre droite, les terrains sont instables et les argiles glissent, modifiant progressivement l'aspect des pâtures.

3 Face au n° 119, remarquez la barrière traditionnelle propre à la Flandre. Ces barrières sont fabriquées à partir d'un jeune chêne dont la souche forme le contrepoids. Tout droit, descendez vers la chapelle Sainte-Mildrède.

4 A droite, effectuez un aller-retour à la chapelle Sainte-Mildrède - « Sint Mulderskappelle » en flamand - propriété privée - puis reprenez l'itinéraire principal. Empruntez à droite la RD 226 puis à gauche la rue de Merckeghem.

5 Tournez à droite. Cette route se poursuit en chemin de terre, appelé carrière. Passez un large fossé, le courant de Sainte-Mildrède. L'altitude est de 6 à 7 m, nous sommes à la limite de la Flandre Maritime

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

où l'altitude est de 1 m voir 0 m pour les endroits les plus bas. C'est le niveau moyen de la mer qui est pourtant éloignée d'une vingtaine de kilomètres. A droite par contre les bois de Merckeghem, tout proches, montent en pentes raides jusqu'à 62 m ! - au niveau du château d'eau. Le mont n'est pas très engageant puisqu'il s'agit du Galgberg (Mont du Gibet). Les rares chemins de terre du secteur, bordés de fossés, sont les derniers refuges d'une faune et d'une flore sauvages devenues rares dans ces paysages hypercultivés.

6 Empruntez à droite le chemin de la Belette qui traverse le Wezel Bosch - « bois de la belette ». Les châtaigniers y croissent : ils sont rares en Flandre mais on les retrouve dans le secteur des Monts au substrat de grès et de sable.

7 Prenez à droite la RD 226, passez devant le château d'eau puis suivez la route de Spycker droit devant vous.

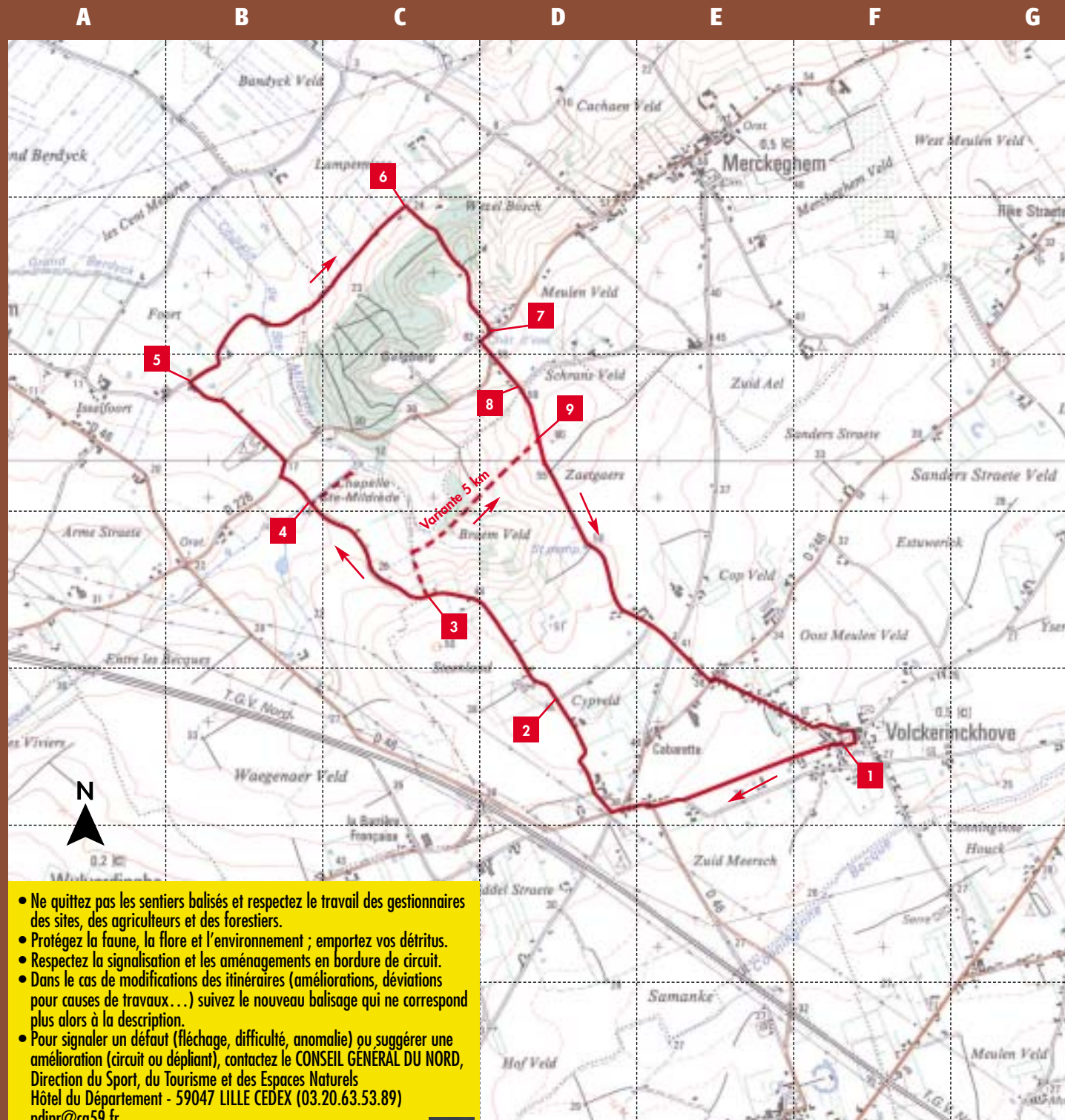
8 Quittez la route pour le chemin de terre (tout droit). A travers champs, vous atteignez un point dénudé et élevé qui permet de scruter l'horizon et d'apercevoir les clochers de presque tous les villages de l'Yser Houck ; Merckeghem, Bollezeele, Rubrouck, Volckerinchove, Broxeele, Lederzeele et Buyssechore. Le secteur est ici composé de terres ingrates à la culture ; les lieux-dits sont évocateurs : Zaetgaers (herbe à graines), Braemveld (champ de ronces).

9 Continuez tout droit par la Braemveld Straete et rejoignez ainsi l'église de Volckerinchove dont vous faites le tour.

Variante du Braemveld - 5 km (ne passe pas à la chapelle)

3 Descendez à droite dans le Braemveld et remontez dans un paysage varié de pâtures, bosquets et champs ouverts. Au croisement suivant, retrouvez à droite l'itinéraire principal.

Allez au point **9**, prenez à droite et, tout droit, rejoignez le centre du village et l'église dont vous effectuez le tour.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

